

Ensuite, il faudra informer le numéro IBAN de votre compte bancaire afin que les charges soient prélevées à chaque déclaration.

À la fin du mois, après réception du mail récapitulatif que je vous envoie, vous devrez déclarer les cours :

Accueil > Tableau de bord



Mise à disposition des bulletins de salaire

Les bulletins de salaire sont envoyés à votre salarié une seule fois en milieu de mois.

Chaque envoi regroupe tous les bulletins de paie concernant les déclarations effectuées au cours de la période précédente.

Si votre salarié dispose d'un compte Cesu en ligne, ses bulletins de salaire sont uniquement disponibles dans son espace personnel.

[Pour en savoir plus](#)

Déclarer

Mes déclarations

Mes prélèvements

Gérer mon compte

Mon avantage fiscal

CESU +

Déclarer

Tableau de bord

Attention

Avant d'enregistrer votre déclaration pensez à vérifier les montants saisis, en particulier le salaire horaire net et le total net payé à votre salarié.

vous permet de reprendre les informations enregistrées lors de votre dernière déclaration pour le salarié sélectionné.

vous permet de déclarer

1 Déclarer — 2 Enregistrer — 3 Envoyée

CESU +

ACTIVÉ

Salarié

Période d'emploi

Enregistrer un nouveau salarié

Heures effectuées

Salaire horaire net
(10 % congés payés inclus)

Compléments de salaire

0 h

0,00 €

Pour une première déclaration, il faudra enregistrer un nouveau salarié.

Identité de mon salarié

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* M.

PASQUET

Nom d'usage

* STEPHANE

* Date de naissance

01

Juil.

1973

* BORDEAUX

33 - GIRONDE

* FRANCE

1 73 07 33 063 033 73